

Vue d'ensemble

Plus de la moitié de la population d'Haïti - environ 5,7 millions de personnes - est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, en raison de la violence incessante des gangs et de l'effondrement économique en cours, selon la dernière analyse de l'IPC.

La sécurité alimentaire en Haïti continue de se détériorer. Sur les 5,7 millions de personnes classées en Crise ou pire (IPC Phase 3 ou plus) - le nombre le plus élevé de ces dernières années - plus de 8 400 personnes vivant dans des camps de déplacés souffrent d'une faim catastrophique dans la Phase 5 de l'IPC (Catastrophe). En outre, 2,1 millions de personnes, soit 19 % de la population analysée, se trouvent en Phase 4 de l'IPC (Urgence), confrontées à une insécurité alimentaire critique, tandis que 3,6 millions de personnes (32 %) sont classées en Phase 3 de l'IPC (Crise).

La recrudescence des violences dans la zone métropolitaine, l'Ouest et le département de l'Artibonite continue d'intensifier les déplacements de population, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 1,04 million de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays en décembre 2024, soit une augmentation de 48 % par rapport à juin 2024. En plus de forcer les ménages à se déplacer en masse, la violence continue de causer la perte d'opportunités de revenus dans les secteurs informels et formels, tout en perturbant les chaînes d'approvisionnement. Ces chocs s'ajoutent à des facteurs structurels tels que les faibles productions agricoles liées à des systèmes peu modernisés, ne permettant de couvrir qu'une portion limitée des besoins alimentaires du pays. L'accès économique des ménages à la nourriture a été encore plus limité par la hausse des prix des produits de base et un taux d'inflation de 30 % en février 2025, dans un contexte de baisse des revenus des ménages à la fois dans la zone métropolitaine et dans le reste du pays.

En outre, un grand nombre de projets d'aide alimentaire d'urgence et de soutien à la résilience des populations ont été suspendus au cours du premier trimestre 2025. Entre août 2024 et février 2025, près de 977 000 Haïtiens ont reçu une assistance alimentaire humanitaire sur une base mensuelle - bien que les rations aient été réduites de 25 à 50 %. Cette assistance a été cruciale pour prévenir une détérioration supplémentaire vers les phases les plus sévères, en particulier parmi les populations urbaines et déplacées qui n'ont pas accès à des moyens de subsistance en raison de l'insécurité. Cependant, depuis mars 2025, le financement n'est plus garanti.

Compte tenu de l'incertitude entourant le financement et des critères de l'IPC pour en tenir compte dans l'analyse, aucune aide alimentaire humanitaire n'a été prise en compte dans cette mise à jour, tout comme dans la projection faite en août 2024. Cette mise à jour montre une augmentation de plus de 300 000 personnes dans la Phase 3 de l'IPC par rapport à la période actuelle (août 2024 à février 2025), et une détérioration de plus de 100 000 personnes par rapport à la projection précédente. Cela inclut une augmentation de la population en phase 5 de l'IPC (Catastrophe) dans les camps de déplacés, qui passe de 5 600 à 8 400 personnes. Seize zones sont désormais classées en Phase 4 (Urgence) contre quinze sur la dernière analyse, en vue du passage de la zone de l'Artibonite HT01 d'une classification de Crise à Urgence. L'augmentation des populations en Phase 4 et Phase 5 est une indication claire du besoin urgent d'une réponse immédiate et vitale.

L'aide humanitaire reste essentielle et les efforts de redressement sont nécessaires de toute urgence pour enrayer le déclin de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier dans les camps de déplacés et dans la région de l'Artibonite.

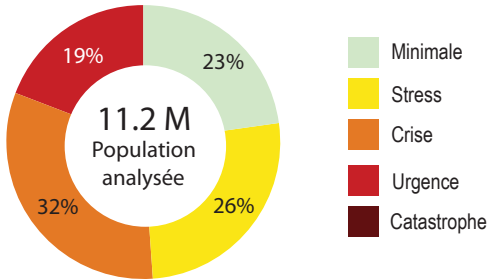


Chiffres clés | mars - juin 2025

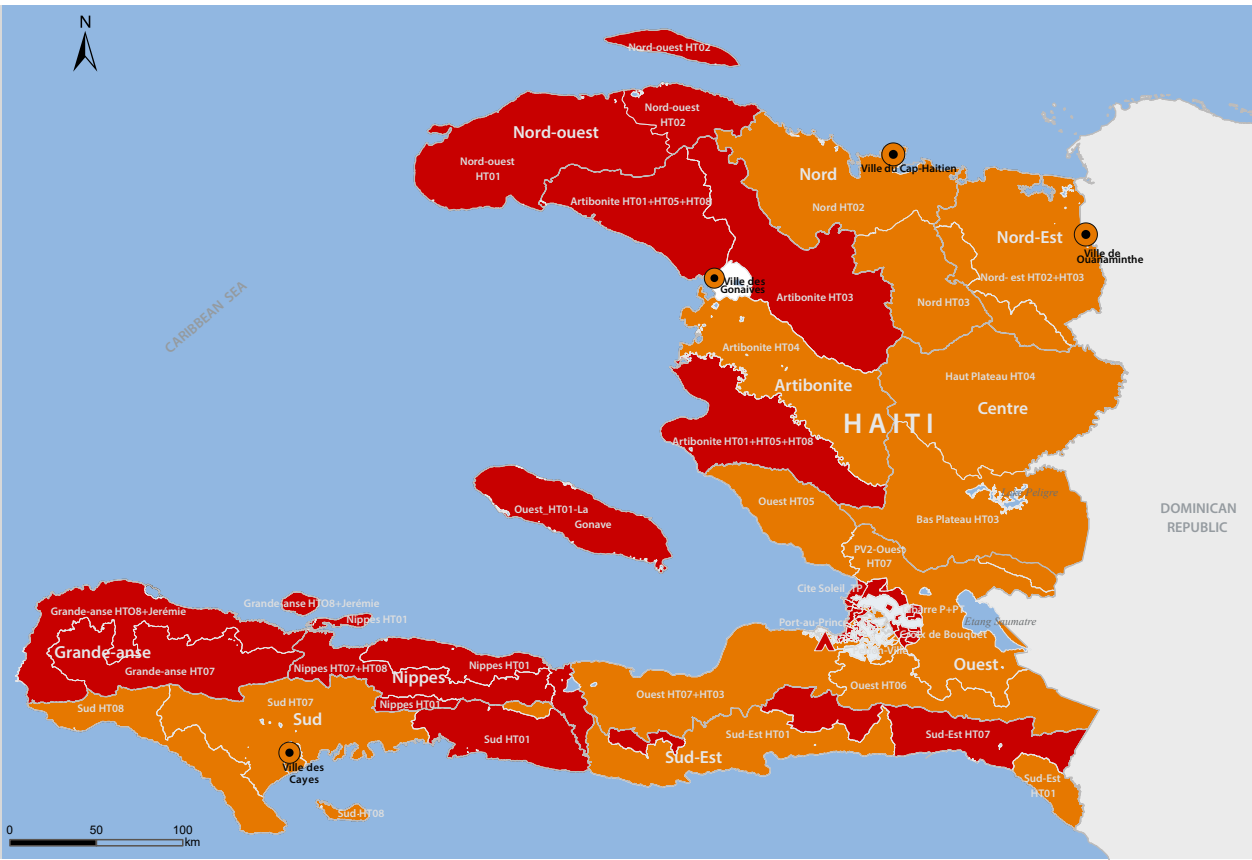


5.7 M

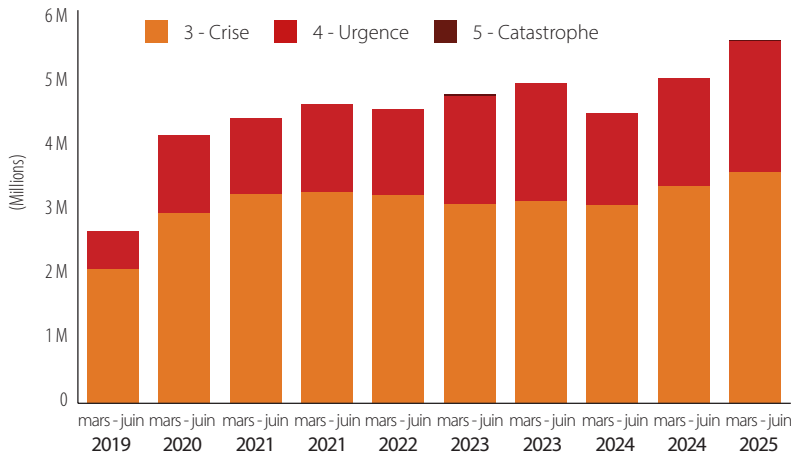
Plus de la moitié de la population haïtienne analysée présente une insécurité alimentaire aiguë élevée (IPC Phase 3 ou plus) entre mars et juin 2025.



Mise à jour de la situation projetée de l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë | mars - juin 2025



Estimations de la population en IPC Phase 3 ou plus | 2019 - 2025



LÉGENDE Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Catastrophe
- Zones non analysées

Symboles de la carte

- Classification des zones d'installation urbaines
- Classification des zones d'installation de PDI/autres
- Niveau de preuve
- *** Elevé

Facteurs déterminants



Violence des gangs armés

L'intensification récente de la violence des gangs armés, en particulier à Port-au-Prince, continue de perturber gravement les moyens de subsistance et de limiter la circulation des personnes et des biens essentiels.



Chocs économiques

La combinaison d'un PIB en baisse au cours des six dernières années, de faibles productions agricoles et d'une inflation proche de 30 % affectant également les prix alimentaires, et enfin du chômage dans les secteurs informel et formel a considérablement limité l'accès financier des ménages à la nourriture.



Infrastructures médiocres

L'impact persistant du tremblement de terre de 2021 continue d'entraver l'acheminement des denrées alimentaires et des biens de première nécessité, les infrastructures endommagées demeurant un obstacle majeur aux chaînes d'approvisionnement et à l'accès de l'aide humanitaire.

Actions recommandées



Aide d'urgence

Compte tenu de la gravité de l'insécurité alimentaire dans les zones des Phases 4 et 5, une aide d'urgence immédiate est indispensable. L'aide doit viser en priorité les ménages les plus pauvres afin de répondre aux besoins alimentaires urgents, de sauver des vies et d'empêcher l'effondrement des moyens de subsistance et des sources de revenus.



Soutien aux moyens de subsistance

Les ménages touchés par des chocs répétés ont besoin d'une aide urgente pour reconstruire leurs moyens de subsistance. Les actions prioritaires comprennent la fourniture d'intrants agricoles et d'élevage, de crédits ruraux et d'outils pour stimuler la production alimentaire en zone rurale, soutenir la saison de printemps 2025 et rétablir les activités génératrices de revenus.



Renforcement de la résilience

Pour garantir la sécurité alimentaire à long terme, il faut associer l'aide d'urgence au développement durable. Pour ce faire, il faut s'attaquer aux causes profondes telles que la faiblesse de l'agriculture, le manque d'accès aux services et les lacunes en matière de gouvernance. L'alignement des interventions sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la pacification du contexte d'insécurité peut entraîner des améliorations durables au-delà de la réponse à la crise à court terme.